

COMMISSION « ESPACE PUBLIC »

Réunion du 13 septembre 2016

Présents :

→ BOUCHER C, CATTELAN A ; CATTELAN J ; EARD F ; CHATELAIS C ;
QUEINNEC Y ; RIVIERE J ; VIALONGA S.

Excusés : ARNOULT M ; CARRERE M ; DA BENTA J ; DURAND C ; LANGUILLE V ; PANIS F ;
ROUSSAUD G

Secrétaire : Christian Boucher



ORDRE DU JOUR :

- Avancement des travaux
- Entretien des espaces verts
- Questions diverses.

SUIVI DES DOSSIERS

- Restauration du clocher

Une subvention de l'Etat de 29 008€ a été obtenue, nous attendons toujours une réponse (avant la fin de l'année) en ce qui concerne notre demande de subvention auprès de Conseil départemental. Par ailleurs la souscription auprès de la Fondation de France a aujourd'hui permis de récolter 5800€. Le début des travaux est prévu pour le mois de décembre.

- Voirie

Les travaux de réfection de chaussée à Nanbours et au chemin du Broc débiteront le 3 octobre. Les tests de branchement réalisés récemment à Nanbours ont identifié qu'un certain nombre de propriétés déversent leurs eaux pluviales dans le système d'assainissement. La commune est tenue de leur fournir un regard pour le déversement du pluvial Pour les propriétés concernées situées dans les deux sections de chaussée qui seront restaurées, la mise en place des regards et le raccordement au caniveau sera effectuée en même temps que la réfection de chaussée. Cela entraînant un surcoût il a été décidé d'attendre que ces travaux soient réalisés et que le bilan financier soit établi avant de programmer la réfection de la partie haute du chemin du barou si les finances le permettent.

En ce qui concerne l'aménagement de l'entrée du village par le CD2c., le Conseil départemental a émis un avis favorable à la restriction de la vitesse à 70km/h depuis le collège R. Cassin. Une rencontre entre St Orens, Auzielle, Lauzerville, Sicoval et Toulouse métropole aura lieu prochainement pour définir communément l'aménagement de ce tronçon de route

(traversée piétons). Le CD31 sera amené à réaliser des comptages et des mesures de vitesse avant réalisation des travaux.

- Piste cyclable

Pour la section située auprès de l'entrée de Nanbours, les travaux seront réalisés à la suite des travaux de voirie sur le lotissement.

- Locaux sportifs

Hormis quelques retouches, les travaux sont terminés et les clefs ont été remises aux associations en début du mois. Le terrain de pétanque doit être livré le 16 septembre. L'engazonnement sera effectué lorsque le climat sera favorable.

- Rénovation des fenêtres de la Mairie

Nous attendons toujours un retour suite à la demande de subvention qui a été adressée au Conseil Départemental

I. ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

De nombreux habitants de la commune se plaignent d'un manque d'entretien sur la commune. Cette situation est due en grande partie à l'abandon de l'usage des pesticides (glyphosate) sur la commune. Alors qu'un à deux passages suffisaient précédemment à entretenir la voirie, ce sont aujourd'hui 3 à 5 passages qui sont maintenant nécessaires pour assurer cet entretien.

Un inventaire des besoins en personnel pour assurer cet entretien est présenté (cf pièce jointe). Il montre que ce travail représente plus de l'équivalent d'un agent à temps plein, ce qui est une charge trop lourde pour la commune. Il convient donc de repenser l'organisation générale de ces travaux en définissant des priorités. Pour cela il est proposé de mettre en place un groupe de travail ouvert aux personnes volontaires. La proposition est acceptée, les personnes souhaitant y participer sont invitées à se faire connaître.

I. QUESTION DIVERSES

- Incidence de la redevance incitative sur le coût du ramassage des déchets de la commune

Suite à l'optimisation du parc de bacs et à la présentation raisonnée de ceux-ci, l'extrapolation à l'année de la facture du premier semestre laisse espérer une diminution de 2000€ sur l'année 2016 (2235€ pour le premier semestre) par rapport à 2015 (6410€ pour l'année).

La réunion s'est terminée à 10h50